

Communiqué aux médias

Le lobby éolien montre des signes de nervosité

Granges SO, le 28 novembre 2022

Daté du 23 novembre, un communiqué au ton nerveux a été publié par Suisse Eole. Il concerne une étude que Paysage Libre Suisse a rendue publique en 2020 relative à la thématique des infrasons émis par les éoliennes. Notre fédération estime nécessaire de prendre position contre les attaques gratuites et opportunistes du lobby éolien.

L'étude publiée en septembre 2020 par notre Fédération a été retirée de notre site internet il y a plusieurs mois. Ses conclusions étaient erronées, essentiellement parce qu'elles s'appuyaient sur une étude de l'Institut fédéral allemand des géosciences (BGR) qui contenait une grossière erreur de conversions d'unités. Contrairement à ce qu'insinue Suisse Eole, le rectificatif du BGR était ultérieur à la publication de notre rapport et c'est en toute bonne foi que son auteur avait recouru à des données émanant d'un institut scientifique jouissant d'une excellente réputation. Signalons au passage que des médias allemands tels que la chaîne nationale de télévision allemande ZDF ont eux aussi été victimes de cette erreur.

Nous avons informé l'Office fédéral de l'environnement, avec lequel nous sommes en contact sur ce dossier, que nous prenions note de ses remarques et avons remercié l'office pour sa collaboration constructive. Nous avons également informé nos membres, qui sont priés de ne pas faire circuler cette étude.

L'affaire serait donc réglée si le lobby éolien ne s'en était pas emparée pour nuire à notre Fédération et au combat que mènent près de 50 associations dans ce pays, appuyées par plusieurs milliers de membres, et pas une "poignée de citoyens" comme croit pouvoir l'affirmer Suisse Eole, manifestement très mal renseignée.

Pour le reste des attaques à son encontre, Paysage Libre Suisse estime ne pas avoir de leçons à recevoir de Suisse Eole en matière de démocratie. On rappellera ici la manière avec laquelle le lobby éolien a oeuvré pour obtenir un deuxième vote dans les communes de La Praz ou de Sonvilier, où la population avait eu l'outrecuidance de se prononcer contre les éoliennes. Entre 2019 et 2021, 15 votations ont eu lieu dans des communes, dont 12 ont abouti à un rejet du projet éolien ([lien](#)). Cette réalité démocratique semble ne pas plaire à l'organisation de défense des hélices.

On rappellera ici que Suisse Eole regroupe notamment des entreprises électriques et qu'en vertu de ses statuts, elle assure "la représentation des intérêts de l'énergie éolienne dans les cercles politiques et techniques". Elle tire de juteuses subventions de la Confédération, au point d'être devenue pour ainsi dire une antenne à peine masquée de l'Office fédéral de l'énergie. Pour la seule période 2020-2023, Suisse Eole bénéficie d'une subvention de l'OFEN de CHF 1'400'000.-, tandis que Paysage Libre Suisse regroupe des bénévoles et ne vit que de ses cotisations.

On signalera également ici que notre fédération ne se prononce pas sur le dossier des grands parcs photovoltaïques en pleine nature. Si le président de la Fédération, Elias Vogt, a pris position sur ce thème, estimant que la modification législative y relative devait être soumise au référendum obligatoire, c'est - comme le signale Suisse Eole sans pourtant en tirer les conclusions qui s'imposent - à titre personnel.

Enfin, concernant la discorde que sèmerait notre fédération, nous constatons que ce sont au contraire les projets éoliens qui divisent systématiquement et de manière grave la population et que si responsabilité il doit y avoir, elle n'est pas du côté de ceux qui oeuvrent à la protection du paysage et de la biodiversité.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède.

Contact : Michel Fior, secrétaire général, michel.fior@paysage-libre.ch, 079 898 11 55